



BRAY SUR SEINE
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
Tél : 01 60 67 10 11 – Fax : 01 64 01 13 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance n°6 de l'année 2014 du Conseil Municipal

Date de convocation : 10 juillet 2014	Date d'affichage : 10 juillet 2014	Membres en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18	Nombre de délibérations : 41
---	--	--	-------------------------------------

L'an deux mille quatorze, le 15 juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en Mairie, Salle du Conseil sous la présidence de M. MARCADET Emmanuel, Maire de la Commune.

Étaient présents : M. MARCADET Emmanuel, M. FARSSAC Pascal, M. FORTIN Dominique, Mme COURTOIS Martine, M. PRUNEAU Jean-Claude, M. POIREL Romain, Mme PASSERON Agnès, M. BISCHOFF Philippe, Mme BEN MUSTAPHA Christelle, M. MENEGHINI David, M. SZKUDLAREK Edouard, M. MUGOT Eric, Mme JACSONT Geneviève, M. CARRASCO Alain.

Pouvoir : Mme TRIVIER Julie à M. PRUNEAU Jean-Claude, Mme SAHOUI Anbya à M. FARSSAC Pascal, Mme LAMBERT Sandrine à M. SZKUDLAREK Edouard, Mme LUBRANO Stéphanie à M. MARCADET Emmanuel

Absents : Mme TRIVIER Julie, Mme SAHOUI Anbya, Mme LAMBERT Sandrine, Mme LUBRANO Stéphanie, M. SAUNIER Louis

Secrétaire de séance : M. FARSSAC Pascal

Délibération N° 2014-06-12

Autorisation de signature au Maire pour l'achat de deux parcelles

M. le Maire demande l'autorisation de signature au Conseil Municipal pour l'achat des deux parcelles C 163 et AC40 en vue de la création d'un Espace Naturel Sensible communal. Il rappelle que dans le cadre de cet achat L'Agence de l'Eau Seine-Normandie pourra participer au financement à hauteur de 80% selon l'estimation des domaines.

À l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise la signature au Maire pour l'achat de deux parcelles C 163 et AC40 en vue de la création d'un Espace Naturel Sensible communal.

Délibération certifiée exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture de
Provins le : 24 juillet 2014

Affichage le : 24 juillet 2014

Publication : 24 juillet 2014

Pour copie certifiée conforme
En mairie le 22 juillet 2014

Le Maire,
Emmanuel MARCADET